Le Diable a dit : " Je le jure par Ta Puissance, ô Seigneur ! Je ne cesserai d’égarer Tes serviteurs, tant que leurs âmes seront dans leurs corps ! " Et le Seigneur a répondu : " Je le jure par Ma Puissance et Ma Majesté ! Je ne cesserai de leur pardonner, tant qu’ils me demanderont pardon ! "

Abû Sa’îd Al-Khudrî (qu’Allah l’agrée) relate que le Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) a dit : « Le Diable a dit : " Je le jure par Ta puissance, ô Seigneur ! Je ne cesserai d’égarer Tes serviteurs, tant que leurs âmes seront dans leurs corps ! " Et le Seigneur a répondu : " Je le jure par Ma Puissance et Ma Majesté ! Je ne cesserai de leur pardonner, tant qu’ils me demanderont pardon ! " »

[Bon] [Rapporté par Aḥmad]

Le Diable a dit : « Je le jure par Ta Puissance, ô Seigneur ! Je ne cesserai d’égarer Tes serviteurs, tant que leurs âmes seront dans leurs corps ! » C’est-à-dire : le Diable a juré par la Puissance d’Allah qu’il ne cesserait d’égarer les êtres humains, tout au long de leur vie. Et le Seigneur a répondu : « Je le jure par Ma Puissance et Ma Majesté ! Je ne cesserai de leur pardonner, tant qu’ils me demanderont pardon ! » C’est-à-dire que Le Seigneur, à Lui la Puissance et la Grandeur, lui a répliqué : « Par Ma Puissance et Ma Majesté ! Je ne cesserai de leur pardonner, tant qu’ils me demanderont pardon pour leur péchés ! »

http://sunnah.global/hadeeth/fr/show/8305